

Archi
Richard BADO
Architecte D.P.L.G.

Faxé vers 19h30.

Monsieur François FILLON
Ministre de des Affaires sociales,
du Travail et de la Solidarité
127 rue de Grenelle, -
75 007 PARIS

Éventuelle réf. : IM-AG-03-84

Concerne : Projet **Back-Card**.

323^{ème} lettre au Gouvernement.

44^{ème} envoi à la Présidence.

Tél. : 01 44 38 38 38.

Fax. : 01 44 38 20 20.

Cher Monsieur le Ministre des Affaires Sociales, :

www.emploi-solidarite.gouv.fr

1) Le gigantesque Projet **Back-Card** a la prétention d'en remettre des milliers au travail, ce qui sera un début de relance économique déjà au niveau **France**, et les impôts et taxes prélevés apporteront le fond qui fait tant défaut au lancement de toute entreprise, suite aux prises de décisions gouvernementales.

2) L'aspect social du Projet **Back-Card** a cet autre pouvoir de créer un lien bancaire libre, qui peut servir de support à la création d'une structure européenne à l'essence virtuelle de ce Troisième Millénaire.

Cette structure concernerait la création d'un organisme de collecte de fonds privés, qui en gardant son indépendance des groupes financiers, et restant sous la tutelle du parlement européen, se chargerait du financement des retraites avenir, et du remboursement des frais médicaux suivant un barème précis unifié à l'échelle de notre continent, et en fonction du lieu de soins. (Future fin de notre Sécurité Sociale")

Dans cette structure à laquelle cotisera tout travailleur européen, toutes les décisions seront prises dans la transparence la plus parfaite, et grâce au réseau Internet, tout pourrait être connu en temps réel au fur et à mesure des différentes prises de décisions administratives, et le suivi de tous les dossiers médicaux.

3) La **Back-Card** pourrait aussi devenir carte d'électeur européen, ce qui entraînerait une grande rapidité comme une efficacité indéniable pour tout vote, qui deviendrait une formalité pour qui pourrait la remplir de son lieu de travail ou de résidence, et diminuer le nombre des assesseurs de bureau de vote.

4) Lorsque l'intérêt du Projet **Back-Card** aura été saisi par les employés du Ministère de la Santé comme ce le fut par Monsieur leur Ministre **Jean-François MATTEI**, (**2 002**) ce sera un début d'acceptation des Normes Médicale Françaises comme étant universelles, avec les énormes marchés commerciaux induits.

Il est tout-à-fait probable qu'un nouvel agent ministériel soit désigné pour m'écrire faire suivre ce courrier vers un autre, qui le déchargera de responsabilité etc, **ce que j'ai déjà en 12 exemplaires.**

Si vous **Ministre** n'êtes pas plus responsable que le Président **Jacques CHIRAC**, comme me l'a écrit Madame **Annie LHERITIER** en **2 002** et **2 003** des bureaux de l'**Élysée**, vous serez très aimable de me désigner un responsable, s'il y en a un en **France** caché sous vos dorures parisiennes.

Richard BADO.

Archi Richard BADO
Architecte D.P.L.G.
136 rue de Lodi, 10^A rue Louis MAUREL
pour la poste, et pour les rendez-vous
13 006 Marseille, FRANCE.

Tél. 33 (0) 614 36 77 15.

Fax. 33 (0) 491 78 16 19.

richardbado@wanadoo.fr

Copies à Messieurs :

Jacques CHIRAC Président de la République. Fax. : 01 47 42 24 65.

Jean-Pierre RAFFARIN Premier Ministre. Fax. : 01 45 44 15 72.

Jean-François MATTEI Ministre de la Santé Fax. : 01 40 56 65 80.

et à Marseille : 04 91 55 13 44.

Jean-Claude GAUDIN Maire de Marseille Fax. : 04 91 14 65 87.